

Image not found or type unknown



Résiliation bail (colocation)avant remise des clés

Par **leelou**, le **05/02/2009** à **19:37**

bonjour ; rnje voudrais savoir si je pouvais résilié mon bail en collocation suite au désistement d'un colocataire car seul je ne peux pas payer le loyer .rnrnle propriétaire me demande 3 mois de loyer (particulier) rnrnje voudrais savoir si le propriétaire a le droit de me réclamer 3 mois de loyers sachant que la remise des clés sera effectuer en mars 2009rn merci de votre aide je suis dans une situation délicate